

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11  
Nbre de présents : 10  
Nbre d'excusés : 1*

*Date de convocation : 09/04/2015  
Date d'affichage : 15/04/2015*

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 14 avril 2015**

Le quatorze avril deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Etaient présents :** M. BINET Frédéric - M. WALLET Jacky - M. CARON Yves - M.GAUDRILLER Patrick - M. BOILEAU Florent - M. PERRIN Sébastien - M. SALOMÉ Marc - Mme ALLIOTE Sophie - Mme DELAVENNE Fabienne - Mme CADET Vinciane -

**Etait excusée :** Mme CHAVERON Colette (Pouvoir à M.GAUDRILLER  
Monsieur Perrin Sébastien est nommé secrétaire de séance

**Objet : Prix de la concession du columbarium**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 les tarifs de la concession au columbarium du cimetière communal comme suit :

- Concession de 30 ans : 300€
- Concession de 50 ans : 500€
- Concession de 75 ans : 750€
- Concession de 99 ans : 990€

Pour extrait conforme, Domart sur la Luce, le 14 avril 2015

Le Maire,

Frédéric BINET